

**ACCORD-CADRE DE FOURNITURES ET DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS
AUDIOVISUELS**

REPONSES AUX QUESTIONS

Question n° 1 :

« Bonjour, Pourriez vous nous indiquer la longueur des câbles HDMI et USB demandés SVP
Merci par avance pour votre retour Belle journée à vous, »

Réponse n° 1 :

Les longueurs ne sont pas fixées et devront être adaptées à la configuration des locaux et au raccordement des équipements, comme indiqué dans le CCTP, tout en respectant les limites et spécifications techniques applicables aux liaisons HDMI et USB.

À titre indicatif, les longueurs rencontrées sont généralement comprises entre 5 et 10 mètres.